



Le Ministère des Affaires étrangères du Portugal à Lisbonne

Lisbonne, le 24 janvier 1958

Proc. 217655

Monsieur l'Ambassadeur

Je vous prie de bien vouloir agréer l'assurance de ma haute considération et de ma haute estime.

En ce qui concerne la question de la reconnaissance des diplômes portugais en Espagne, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser par votre lettre du 15 janvier 1958.

Je vous prie de bien vouloir agréer l'assurance de ma haute considération et de ma haute estime.

Je vous prie de bien vouloir agréer l'assurance de ma haute considération et de ma haute estime.

Je vous prie de bien vouloir agréer l'assurance de ma haute considération et de ma haute estime.

Je vous prie de bien vouloir agréer l'assurance de ma haute considération et de ma haute estime.

PAULO CUNHA

PAULO CUNHA